

En juin 2026, le climat des affaires reste maussade et le climat de l'emploi s'assombrit davantage

Climat des affaires - juin 2026

Informations Rapides · 23 juin 2026 · n° 147

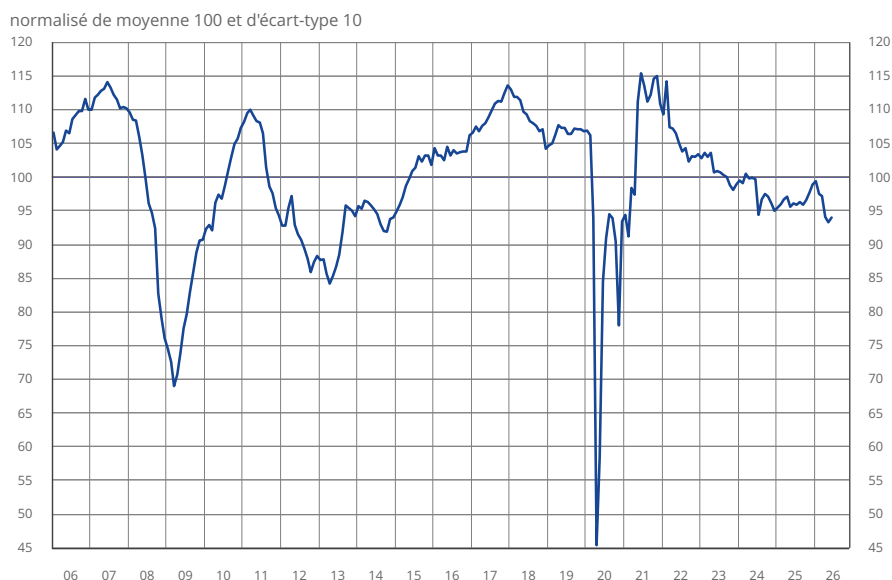


En juin 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands rebondit très légèrement, à 94, en deçà de son niveau moyen. L'indicateur du climat de l'emploi perd de nouveau trois points (après arrondi) et s'établit à 89, son niveau le plus bas depuis juin 2013 (hors crise sanitaire).

En juin 2026, l'indicateur de climat des affaires reste dégradé

En juin 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France rebondit très légèrement, à 94, bien en deçà de son niveau moyen (100). L'indicateur du climat des affaires rebondit légèrement dans le commerce de détail, est stable (après arrondi) dans les services, et se replie dans l'industrie et le bâtiment.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee.

En juin 2026, le climat des affaires s'améliore un peu dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. L'indicateur synthétique passe de 89 à 90 (après arrondi) mais demeure nettement au-dessous de sa moyenne de longue période (100). Cette légère hausse résulte principalement du léger rebond des soldes relatifs aux intentions de commandes et aux perspectives générales d'activité.

Le climat des affaires reste morose dans les services. À 93, l'indicateur qui le synthétise est stable (après arrondi) et se situe en deçà de sa moyenne de longue période (100). Le climat reste dégradé dans tous les sous-secteurs des services.

Le climat des affaires se replie dans le bâtiment. À 96, l'indicateur synthétique perd un point et s'écarte de sa moyenne de long terme (100). L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité passée se dégrade, tandis que celle sur leur activité prévue s'améliore à nouveau.

Enfin, le climat des affaires se replie dans l'industrie. À 100, l'indicateur qui le synthétise perd deux points et retrouve sa moyenne de longue période. Cette baisse s'explique principalement par le fort repli de la production passée. Les perspectives personnelles de production poursuivent leur baisse entamée en février 2026. Le climat se replie dans tous les grands sous-secteurs de l'industrie.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Fév. 26	Mars 26	Avril 26	Mai 26	Juin 26
Indicateurs du climat des affaires					
France	98	97	94	93	94
Industrie	102	99	100	102	100
Bâtiment	96	96	96	97	96
Services	96	96	94	93	93
Commerce de détail *	98	100	94	89	90
Commerce de gros		95		96	
Emploi	93	95	95	92	89

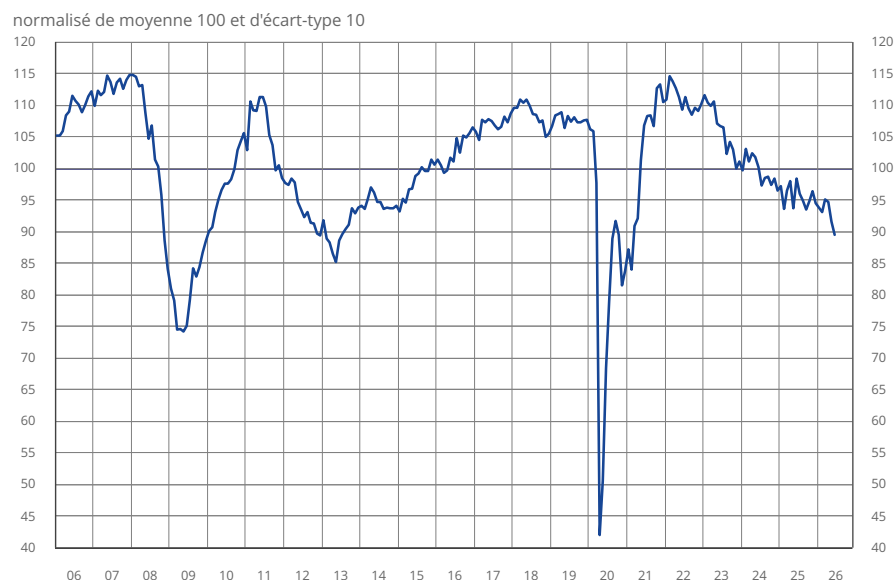
* y compris commerce et réparation automobiles.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

Le climat de l'emploi s'assombrit davantage

En juin 2026, l'indicateur synthétique du climat de l'emploi diminue pour le troisième mois consécutif. Il perd de nouveau trois points (après arrondi) : à 89, il atteint son niveau le plus bas depuis juin 2013 (hors crise sanitaire), tiré à la baisse par les soldes sur les effectifs passés et prévus dans les services (y compris intérim) et le commerce de détail.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee.

Révisions

L'indicateur du climat des affaires en France de mai est révisé à la baisse d'un point (après arrondi). Ces révisions s'expliquent par l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-six soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 mai et le 18 juin 2026 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 23 juillet 2026 à 8h45.

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)